

Événements

7 décembre

officialisation du rapprochement des coopératives Cap Seine et Interface céréales

18 décembre

publication des comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2018

21 décembre

99 % des agriculteurs ont reçu le solde de leurs paiements de base et redistributif au titre de la campagne 2018
83 % des bénéficiaires ont par ailleurs touché le solde de leur paiement vert

24 décembre

poursuite de l'étiquetage obligatoire de l'origine de la viande et du lait dans les denrées alimentaires jusqu'en 2020

1^{er} janvier

ouverture de la procédure de déclaration des aides animales

Au sommaire en décembre

Lait

Viande bovine

Viande porcine

Grandes cultures

Cours du blé

Export

Fourrages

Légumes

collecte européenne stable

légère valorisation des races à viande

baisse d'activité à la veille de Noël

bon cumul de collecte

facteurs haussiers sur le marché

534 000 tonnes en novembre

prairies en repos végétatif

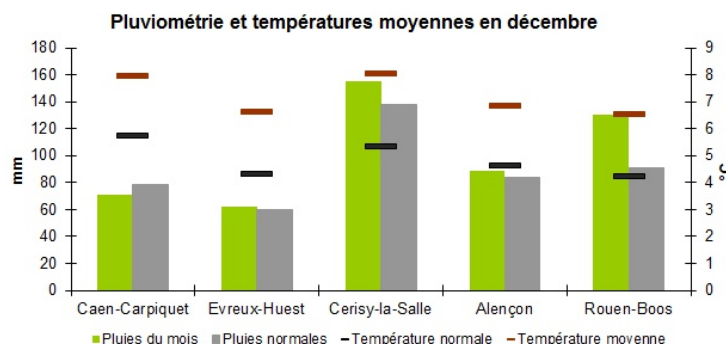
poireaux, faibles volumes mais bons prix

Focus du mois

Aides du second pilier (hors ICHN), l'Orne premier bénéficiaire normand

La météo

La pluviométrie est raisonnable sur le mois de décembre, assez proche des valeurs normales, hormis à Rouen où il pleut 40 millimètres de plus. La première décade est la plus arrosée sur la région, jusqu'à 97 millimètres à Cerisy-la-Salle et 79 à Rouen. Il fait bien plus doux en décembre 2018 que d'ordinaire : les températures moyennes dépassent les normales de 2,2 à 2,7 °C. Un épisode de fraîcheur survient en milieu de mois et dure quelques jours, le thermomètre descend sous les -5 °C. Les champs sont au repos hivernal, seuls quelques travaux sont effectués.



Prix et cotations

Lait



Viande bovine



Viande porcine



Céréales à paille



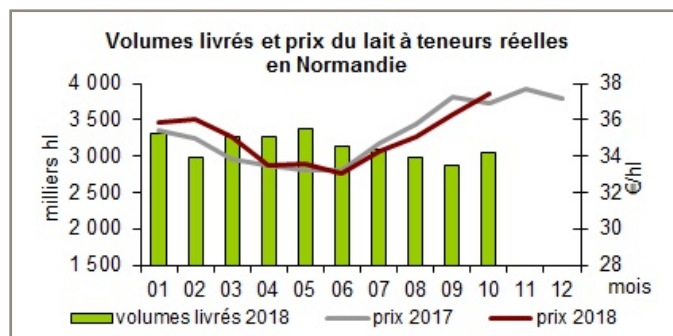
Source : Météo France

PRODUCTIONS ANIMALES

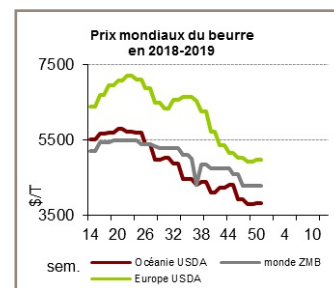
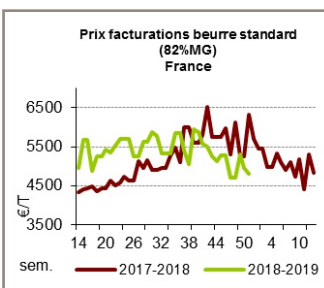
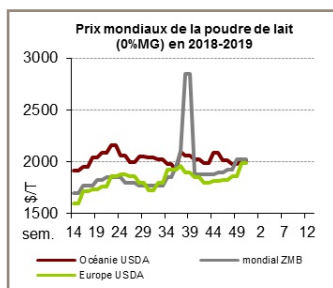
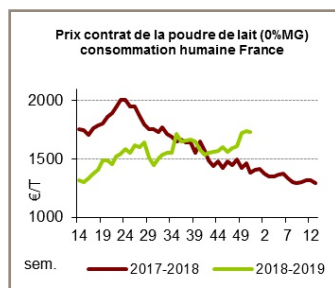
Lait : collecte européenne stable

En octobre, le volume collecté de lait en Normandie est stable sur un an (-0,2 %) contrairement aux autres bassins laitiers excepté le Nord-Picardie. Entre septembre et octobre, ce volume augmente de 5,9 %. Le cumul annuel est supérieur de 1,5 % à celui de 2017, de janvier à octobre. Le prix, qu'il soit net ou standard, augmente d'environ 1 % sur un an ; il est également en hausse d'un mois sur l'autre.

D'après Eurostat, la collecte européenne de septembre est stable sur un an. Elle reste très dynamique en Irlande (+10,2 %), progresse en Pologne (+2,4 %) et légèrement au Royaume-Uni (+0,8 %). Elle est stable en Allemagne ou encore en Espagne. Elle recule de 4,5 % aux Pays-Bas et de 1 % en Italie.



Source : FranceAgriMer – Agreste – EMLestim



Sources : FranceAgriMer – USDA

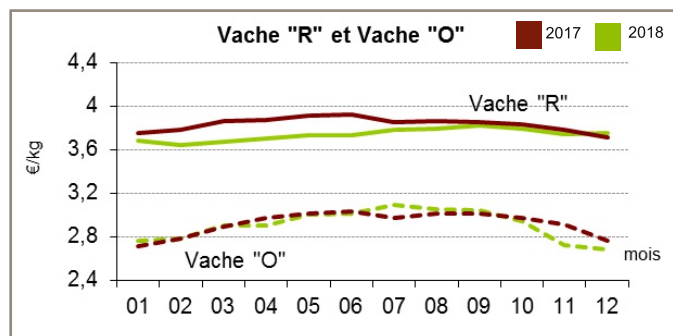
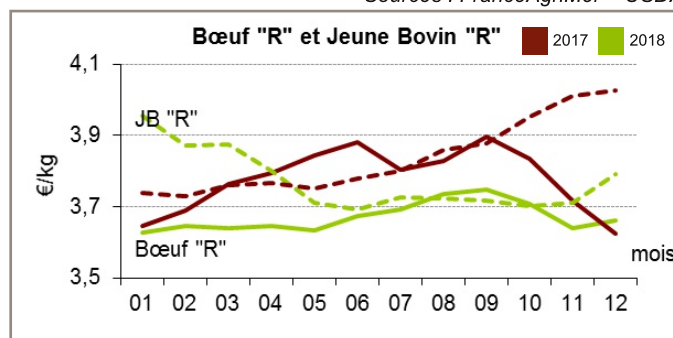
Viande bovine : légère valorisation des races à viande

À l'approche des fêtes, les races à viande gagnent de la valeur sur fond de baisse structurelle d'achat des ménages. Sur le bassin Grand Ouest, les vaches et bœufs à viande prennent 1 à 2 centimes du kilogramme, les jeunes bovins 8. En parallèle, la viande de vaches laitières perd 4 centimes. Sur un an, la situation s'est légèrement améliorée pour les vaches et bœufs à viande (+1 %), mais nettement dégradée pour les vaches à lait (-3 %) et les jeunes bovins (-6 %).

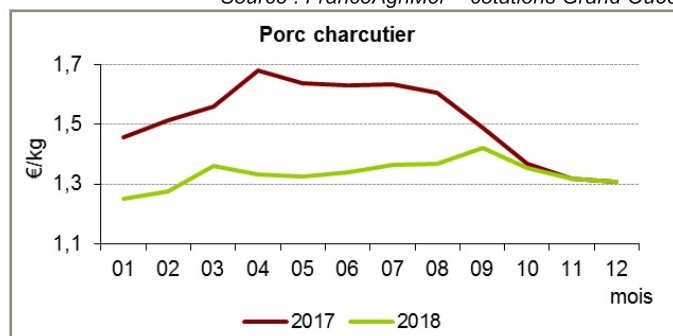
Viande porcine : baisse d'activité à la veille de Noël

Le cours du porc s'élève à 1,31 €/kg en moyenne sur le mois, en baisse de 1 centime par rapport à novembre. Il est stable sur un an.

Au début du mois de décembre, l'activité des abattoirs se dynamise avant l'arrivée des fêtes de fin d'année et une bonne demande à l'export. Les échanges se fluidifient, le marché intérieur se réveille. Sur la fin de mois, le ralentissement saisonnier des abattages lié aux congés et jours fériés se fait sentir. La dernière semaine de l'année, le cours chute de trois centimes dans le bassin, s'alignant ainsi sur les cours bretons.



Source : FranceAgriMer – cotations Grand Ouest



Source : FranceAgriMer – cotations classe E – Nantes

PRODUCTIONS VEGETALES

Grandes cultures : bon cumul de collecte

C'est globalement la trêve hivernale dans les champs. Quelques labours et désherbages sont effectués. La campagne de betteraves se poursuit. Les rendements en Seine-Maritime, dans l'Eure, le Calvados et l'Orne sont finalement attendus supérieurs à 90 t/ha ; les betteraves normandes auraient été bien plus épargnées par la sécheresse que celles cultivées dans l'est de la France. Avec 203 000 tonnes en novembre, la collecte normande de blé est en retrait sur un an (- 4 %). Le cumul de campagne reste supérieur de 4 % à celui de novembre 2017. Selon les estimations de FranceAgriMer, la collecte totale de blé de la campagne serait avancée à 57 %. En orge, la collecte prend un peu de retard par rapport au cumul de novembre 2017 (- 2 %) mais serait avancée à 74 % contre 70 % l'an passé en raison d'une baisse de production.

Cours du blé : facteurs haussiers sur le marché

Les cours du blé russe affichent une hausse marquée. En Argentine, les pluies font craindre une perte de qualité des cultures, les cours progressent également. Par ailleurs, les parcelles en Roumanie présentent une implantation hétérogène et des faiblesses potentielles face à l'hiver qui s'installe. Ces facteurs apportent de la fermeté sur le marché mondial de la céréale si bien que les cours du blé classe 1 rendu Rouen repassent au-dessus des 20 euros le quintal courant décembre.

Export : 534 000 tonnes en novembre

Près de 534 000 tonnes de céréales quittent Rouen en novembre, soit en baisse de 5 % par rapport à novembre 2017. Le cumul reste supérieur de 27 % à celui de la campagne précédente. Au 10 décembre 2018, les embarquements français à destination des pays tiers s'élevaient à près de 4 Mt de blé, en hausse de près de 30 % par rapport à l'an dernier. L'Algérie constitue toujours la principale destination du blé français (près de 80 % des embarquements), en très nette progression par rapport à l'an dernier.

Par ailleurs, les blés américains se placeraient très bien, cette origine pourrait prendre la place de la mer Noire en seconde partie de campagne en s'imposant sur le marché mondial.

Fourrages : prairies en repos végétatif

Les prairies et intercultures en place sont entrées en période de repos végétatif. Les stocks d'aliments sont variables d'une exploitation à l'autre.

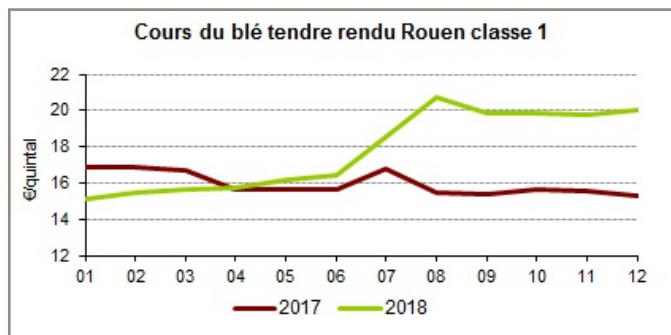
Légumes : poireaux, faibles volumes mais bons prix

Les bons prix compensent les baisses de volumes en carottes et poireaux. La consommation de choux-fleurs est faible, les prix sont bas.

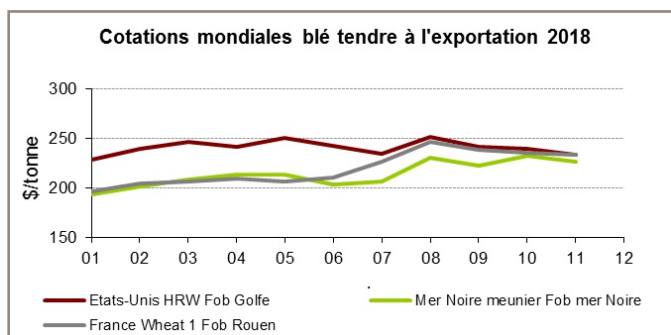
Collecte des organismes stockeurs en Normandie (1 000 T)

	Octobre 2018	Novembre 2018	Evolution 11-18/11-17	Cumul campagne	Evolution N/N-1
Blé	141	203	-4%	1 929	4%
Orge	25	32	-25%	499	-2%
Mais	48	50	-28%	104	7%
Colza	21	22	-37%	285	-15%
Pois	2	2	-13%	26	-21%

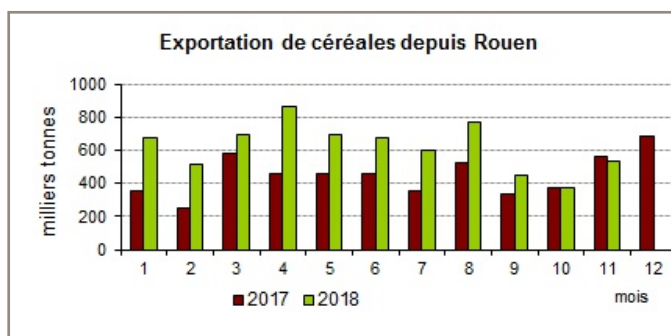
chiffres provisoires consolidés en fin de campagne Source : FranceAgriMer



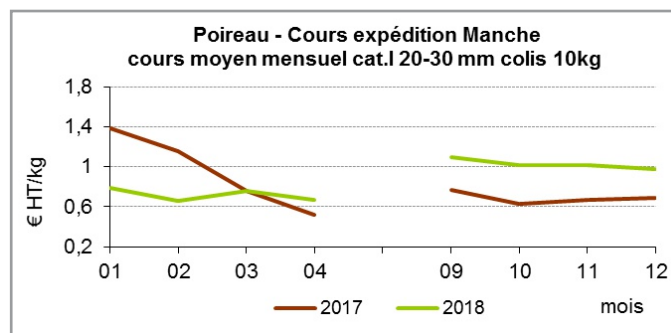
Source : FranceAgriMer



Source : CIC – FranceAgriMer



Source : Port de Rouen



Source : FranceAgriMer - RNM

Aides du second pilier (hors ICHN), l'Orne premier bénéficiaire normand

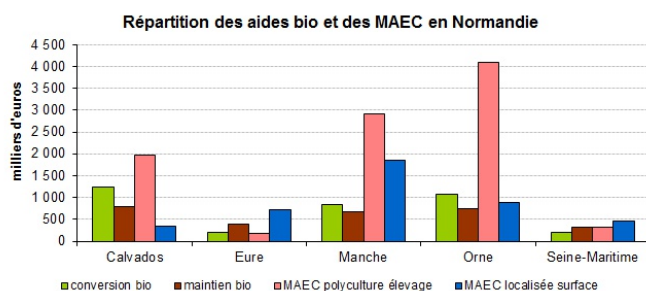
La politique agricole commune (PAC) rénovée en 2015 modifie sensiblement la répartition des aides du second pilier au sein de la région, hors indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN). Les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados tirent leur épingle du jeu.

L'Orne, premier bénéficiaire normand

En 2015, les exploitations normandes touchant des aides surfaciques du 2nd pilier (hors ICHN) représentent 6 % des bénéficiaires français. Elles obtiennent 7 % du montant national alloué soit 20,7 millions d'euros. La Normandie prend ainsi la 7^e place en termes de montants derrière Auvergne-Rhône-Alpes (24,3 millions d'euros). En tête de classement se trouve la Nouvelle-Aquitaine avec près de 48 millions d'euros. En Normandie, l'Orne bénéficie du montant d'aides du 2nd pilier le plus important avec près de 6,9 millions d'euros pour 703 bénéficiaires. C'est également dans ce département que les aides sont les plus élevées par exploitation engagée dans ces mesures : 9 750 euros en moyenne. En queue de peloton se trouve la Seine-Maritime avec seulement 219 bénéficiaires et 6 230 euros en moyenne.

Quatre dispositifs majoritairement sollicités

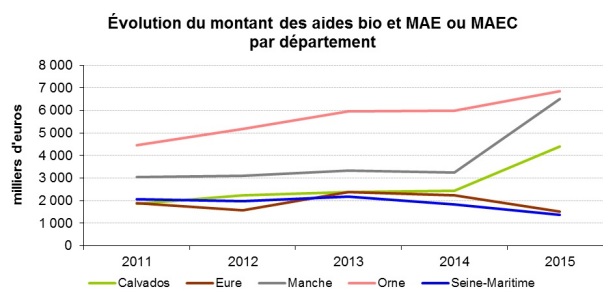
En Normandie, 98 % de l'enveloppe est utilisée pour quatre dispositifs. Parmi eux, deux relèvent de l'agriculture biologique : l'aide à la conversion et l'aide au maintien ; ils représentent un peu moins du tiers du montant régional total du 2nd pilier. Les deux autres dispositifs sont des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). La plus utilisée est la MAEC Système Polyculture-élevage qui consomme 46 % de l'enveloppe. Enfin, la MAEC localisée surfacique absorbe 21 % du montant.



Source : Agreste - ASP

Le Calvados est le premier utilisateur normand d'aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique en termes de montant ; elles s'y élèvent à plus de 2 millions d'euros. L'Orne et la Manche suivent avec respectivement 1,8 et 1,5 millions d'euros. Très loin derrière, les départements de l'Eure et la Seine-Maritime sollicitent peu ces aides, respectivement 590 000 et 533 000 euros.

Pour les MAEC, l'Orne et la Manche sont très majoritairement en tête avec respectivement près de 5 et 4,8 millions d'euros. L'Eure et la Seine-Maritime ne consomment que 12 % de l'enveloppe régionale, malgré la forte présence d'exploitations en polyculture élevage en Seine-Maritime. La grande majorité des bénéficiaires (80 %) ne demande qu'un seul dispositif, 18 % en cumulent deux et 2 % seulement en comptent trois.



Source : Agreste - ASP

La Manche et le Calvados profitent du changement de PAC en 2015

Avec l'arrivée de la nouvelle PAC en 2015, les enveloppes des aides bio et MAE ou MAEC de la Manche et du Calvados augmentent massivement, respectivement + 100 % et + 80 % entre 2014 et 2015. Celle de l'Orne progresse de 15 % tandis que celles de la Seine-Maritime et de l'Eure diminuent sensiblement, respectivement - 25 % et - 33 %. L'enveloppe régionale croît quant à elle de 31 %.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Directrice de publication : Caroline GUILLAUME
Rédacteur en chef : Michel DELACROIX

Composition et impression : SRISE
Dépôt Légal : à parution
I.S.S.N. : 2497-2851

SERVICE REGIONAL
DE L'INFORMATION STATISTIQUE
ET ECONOMIQUE DE NORMANDIE

2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX
tél. : 02.32.18.95.93 - fax : 02.32.18.95.97
srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr

Avec la contribution des exploitations des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

